

PATROUILLEURS ET PATROUILLEUSES NAUTIQUE
OFFRE D'EMPLOI ÉTÉ 2023

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est à la recherche de trois (3) patrouilleurs/patrouilleuses nautique pour la période estivale 2023.

MANDAT DE LA PATROUILLE

La patrouille nautique joue un rôle crucial dans notre organisation pendant la saison estivale. Elle fait la promotion de comportements sécuritaires et respectueux chez les usagers de nos plans d'eau par la prévention, la sensibilisation et l'émission de constats en cas d'infraction à la réglementation.

Apte à faire appliquer des règlements municipaux et certains règlements de la Loi sur la Marine marchande du Canada (accrédité par le DPCP), chaque patrouilleur est appelé à consigner, sous la forme de rapports journaliers, des statistiques, des plaintes et des observations sur la pratique du nautisme qui serviront à orienter l'offre de service de la municipalité pour répondre aux besoins des citoyens.

DESCRIPTION

Sous l'autorité du Directeur de la sécurité publique et incendie, un patrouilleur nautique a comme principales tâches de :

- Patrouiller les lacs St-Joseph et Ste-Marie à bord d'une embarcation motorisée;
- Sensibiliser les utilisateurs des plans d'eau à un comportement sécuritaire et respectueux;
- Appliquer certains règlements découlant de la Loi sur la Marine Marchande du Canada et des règlements municipaux (bruit, contrôle d'accès au lac, lavage obligatoire des embarcations et protection des berges, des fonds marins et de la qualité de l'eau, et.);
- Rédiger et signifier des constats d'infraction;
- Assurer une vigie des installations nautiques (débarcadère, bouées bateau patrouille) et procéder à un inventaire des quais et des débarcadères privés;
- Compléter différents rapports (activités journalières, interventions, plaintes, etc.) ;
- Agir à titre de préposé au débarcadère (contrôle des entrées et sorties, vente de vignettes);
- Travailler en étroite collaboration avec les différents intervenants (Autorités municipales, Sûreté du Québec, Transport Canada, Direction des poursuites criminelles et pénales);
- Autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Étudier dans un domaine d'intervention ou d'application de la réglementation, être étudiant en technique policière (un atout) ou posséder son permis du BSP (un atout).
- Avoir 18 ans ou plus au 1^{er} juin 2023
- Expérience en conduite d'embarcation motorisée (un atout)
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et avoir un grand sens des responsabilités;
- Capacité à maîtriser ses émotions, entregent;
- Être disponible le jour, soir et la fin de semaine durant la saison estivale 2023;
- Être en bonne condition physique;
- Bilinguisme (un atout);
- Posséder un certificat de secourisme**
- Détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance

** Il n'est pas nécessaire, de répondre à ces deux exigences au moment de déposer votre candidature. Les candidats retenus devront s'y conformer avant de débiter leurs fonctions de patrouilleurs nautiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL & AVANTAGES

Salaire : à partir de 19.50\$/h *révision de la structure salariale en cours

Nombre d'heures : Entre 30 et 40 heures par semaine pour un total de 350 à 400 heures réparties entre le mois de juin et le 4 septembre 2023 (journées de formation rémunérées en mai).

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le **21 février 2023 16h30** par courriel à :

Monsieur Éric Fulker
Directeur Sécurité publique et incendie
Courriel : pompier@stah.ca
Tél. : 819-327-5335

La Municipalité de St-Adolphe-d'Howard souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi, le masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.